

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS
Séance du 19 novembre 2008 – 19 h 30**

Absents : LE BRIZ Olivier – RICHARD Jacqueline

ILLUMINATIONS DE NOEL

Le fil lumière sur le clocher a été remis en état – la pose des guirlandes se fera avec le concours de la régie de Vinay avec pose de boîtiers sur les nouveaux mâts d'éclairage public au village et à Pierre Mouton –

Un sapin de Noël de 3 m a été offert – il sera mis en pot et disposé à côté de l'école pour être décoré par les enfants et leurs institutrices.

SERVICE D'ACCUEIL

Rappel de la loi votée en août 2008 mettant en demeure les communes de mettre en place un service d'accueil des enfants en cas d'absence pour grève des enseignants.

Un préavis de grève de l'ensemble des enseignantes de l'école a été déposé pour jeudi 20 novembre. En accord avec la Présidente du SSI, un planning de présence du personnel SSI a été établi de façon à ce que trois personnes soient présentes, matin et soir.

ECOLE – EXTENSION

Une réunion avec Mr TOURNOUD a eu lieu aujourd'hui en présence des enseignants, des parents d'élèves et des élus. La programmation sera la suivante :

Consultation des architectes en 2009 – choix des entreprises fin 2009 – travaux en 2010.

La salle de classe (coté salle des fêtes) sera réservée à l'accueil de la garderie.

URBANISME

Présentation de deux demandes de permis de construire :

1 – réhabilitation d'une maison existante (champ fleuri) par Mr TRIOULEYRE J. Michel et FINET Cindy

2 – réhabilitation d'une maison existante (chemin des travers) par CHENEAU Didier

Un avis favorable est donné aux deux projets sous réserve d'avis favorable de l'ABF, EDF et régie des eaux.

DIVERS

Travaux d'enfouissement de lignes au Port : le SE 38 a établi un premier chiffrage à hauteur de 120 000 € ttc – mais compte tenu des enveloppes déjà utilisées en 2007 pour le village et le Bedot, il convient de décaler les travaux du Port à 2010 pour bénéficier au mieux des subventions. Il resterait à charge de la commune la somme de 31 200 €. Si réalisation en 2009 la part restant à charge de la commune serait de 66 000 €.

Les travaux d'assainissement pourraient avoir lieu dans la même période pour ensuite une réfection de chaussée.

BIBLIOTHEQUE

Signature d'une convention de bibliothèque intercommunale avec Rovon pour définir le fonctionnement de cette structure.

Claire MOURABY est désignée élue référente.